

Déchets d'Equipements Electroniques et Electriques (DEEE)

Quelques chiffres clés

2012	ANNEE	2013
48,6	Tonnes collectées	41,5
5 295	Appareils collectés	4 676
6,4	kg/hab/an	5,5
38,8	Tonnes de matières recyclées	34
2,9	Tonnes de matières valorisées énergiquement	3
41,7	Tonnes valorisées au total	37
10 814	Coûts évités par la collectivité (estimé)	10 334
29	Tonnes de CO ₂ évitées	24
51	Barils de pétrole économisés	49

Si nous avons augmenté de 36,52% entre 2011 et 2012, une baisse significative puisque de moins 7,9% entre 2012 et 2013 est constatée. Celle-ci concerne particulièrement les petits appareils électriques ainsi que les électro-ménagers froids.

Il est donc important de rappeler que tous les appareils électroniques et électriques sont concernés par cette filière, quelques soient leur taille et leur poids.

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)

La Communauté de communes de la Marche Berrichonne vient de signer une convention avec l'éco-organisme DASTRI.

Ainsi la déchetterie d'Aigurande est répertoriée comme Point d'Apport Volontaire pour les déchets de soins (piquants, coupants et tranchants) pour les patients en auto-traitement.

Les patients concernés doivent demander auprès de leur pharmacie les boîtes de collectes sécurisées pour la récupération de leurs déchets de soins et les apporter à la déchetterie lorsque celles-ci sont pleines.

Pour des raisons de sécurité, la borne de récupération n'est pas à disposition des usagers et il est donc nécessaire de s'adresser au gardien de la déchetterie pour déposer leurs boîtes de déchets de soins.



Quelques chiffres sur la collecte sélective

La Communauté de communes assure la collecte des déchets ménagers recyclables et des déchets résiduels en porte à porte.

Chaque foyer ou presque est équipé d'un bac à couvercle jaune, permettant la collecte des emballages recyclables (Cartons, flacons plastiques, boîtes de conserves, etc...).

Les collectes des Journaux, Revues, Magazines (JRM), du verre et des textiles sont effectuées en apport volontaire. Des conteneurs sont placés dans certains bourgs et villages du territoire de la Communauté de communes.

En 2012, les collectes de ces différents déchets ont permis de collecter 751 tonnes soit un ratio de 110 kg/hab, réparties comme suit:

- 195 tonnes d'emballages ménagers (bacs jaunes)

- 346 tonnes de verre

- 195 tonnes de JRM

- 15 tonnes de textiles, linges, chaussures

Et une valorisation de:

- 22,07 tonnes d'acier

- 1,80 tonne d'aluminium

- 76,40 tonnes de cartons

- 9,32 tonnes d'emballage liquide alimentaire (Briques)

- 33,97 tonnes de plastiques

- 346,19 tonnes de verres

- 14,74 tonnes de textiles

La déchetterie quant à elle a permis la valorisation de:

- 13,14 tonnes de cartons

- 40,89 tonnes de DEEE (voir verso)

- 2,20 tonnes de DTQD (Déchets Toxiques en Quantité Dispersés)

- 83,18 tonnes de ferrailles

- 377,00 tonnes de déchets verts

- 3,22 tonnes de textiles

Ainsi ce sont 36,84% des déchets collectés qui ont été valorisés en 2012. Pour comparaison le pourcentage national s'élevait à 36% en 2009. Le Grenelle prévoyait une valorisation de 35% en 2012)

Malgré ces bons résultats, il reste tout de même 1 941 tonnes de déchets (1 568 en collecte et 361 en déchetterie) qui sont traités en Centre d'Enfouissement Technique.

**C'est encore beaucoup trop et nous devons
tous ensemble tenter de faire baisser ce chiffre.**